



## **Assemblée générale du 20 mars 2021**

### **Procès-verbal de réunion**

Le samedi 20 mars 2021, à 14 heures, l'Assemblée Générale Ordinaire du CLR s'est réunie en visioconférence. Plus de 90 adhérents à jour de cotisation ont participé à cette réunion.

Un vote électronique a été organisé du mardi 16 mars au samedi 20 mars 15 heures afin de se prononcer sur les résolutions et de procéder à l'élection au Conseil d'Administration.

L'Assemblée est présidée par Gilbert Abergel, Président par intérim.

Après les propos introductifs de Gilbert Abergel et de Patrick Kessel, qui rappellent, notamment, la récente démission de Jean Pierre Sakoun de ses fonctions de président, il est procédé à l'examen de l'ordre du jour.

#### **Rapport d'activité.**

Gilbert Abergel présente le rapport d'activité de l'année 2020 au cours de laquelle les activités du CLR ont été très limitées du fait de la pandémie. Certaines manifestations ont été annulées ou reportées. Cependant, diverses initiatives ont pu être conduites, en particulier la diffusion de communiqués et la tenue de réunions avec les pouvoirs publics.

#### **Rapport financier 2020**

Le trésorier présente le rapport financier 2020 qui s'avère très atypique du fait du report de beaucoup de projets. Le résultat n'est donc pas significatif.

Le rapport ne suscite aucune question.

Après discussion générale, et plus rien n'étant à l'ordre du jour, il est procédé aux scrutins :

Résolution : *Approuvez-vous ou non le rapport financier présenté par le trésorier pour l'année 2020 ?*

Le rapport est approuvé par une majorité des suffrages exprimés par vote électronique

Résolution : *Le montant de la cotisation pour l'année 2021 est maintenu à 50 €.*

*Approuvez-vous cette proposition ?*

Cette résolution est adoptée par une majorité des suffrages exprimés par vote électronique

Résolution : *Afin de se mettre en conformité avec les statuts qui stipulent que le CA doit être renouvelé par tiers chaque année, les administrateurs élus à l'AG du 20 mars disposeront d'un mandat d'une durée maximale d'un an, jusqu'à la tenue d'une AG extraordinaire qui procédera à une éventuelle révision des statuts.*

*Approuvez-vous cette proposition ?*

Cette résolution est adoptée par une majorité des suffrages exprimés par vote électronique

#### Elections au conseil d'administration :

Les 45 candidats au CA ayant chacun obtenu la majorité absolue des votes exprimés, tous les candidats sont élus.

L'Assemblée générale s'achève à 16 h 30

Fait à Paris, le 23 mars 2021

Gilbert Abergel, Président par intérim

Jean Pierre MALOSTO, Secrétaire général